

## INFORMATIONS

- ◆ **Site internet**  
[www.brevetdesarmaillis.ch](http://www.brevetdesarmaillis.ch)
- ◆ **Office du Tourisme de Châtel-Saint-Denis / Les Paccots et la Région**  
Tél. 021 948 84 56, [info@les-paccots.ch](mailto:info@les-paccots.ch), [www.les-paccots.ch](http://www.les-paccots.ch)
- ◆ **Office du Tourisme de Moléson-sur-Gruyères**  
Tél. 026 921 85 00, [info@moleson.ch](mailto:info@moleson.ch), [www.moleson.ch](http://www.moleson.ch)
- ◆ **Si la météo est incertaine**, le numéro de téléphone 1600, rubrique 2, vous renseignera le samedi 26 janvier 2019, dès 12h

## ACCÈS

- ◆ Autoroute A12, sortie Châtel-Saint-Denis, parking dans la Z.I. Pra de Plan, Châtel-Saint-Denis, signalisation « Brevet des Armaillis »

## ORGANISATION ET PARTENAIRES

- ◆ Offices du tourisme et une sympathique équipe de bénévoles.



 **MOLESON.CH** **RAIFFEISEN**



## NE MANQUEZ PAS

- ◆ Ne manquez pas le 23<sup>e</sup> Brevet des Armaillis marche et VTT le **DIMANCHE 9 JUIN 2019**

# DIMANCHE 27 JANVIER 2019

## Des Paccots à Moléson-sur-Gruyères

Randonnée à raquette  
à neige. Participez en  
famille, entre amis  
ou individuellement !

[www.brevetdesarmaillis.ch](http://www.brevetdesarmaillis.ch)



## INSCRIPTIONS

- ◆ Par internet [www.brevetdesarmaillis.ch](http://www.brevetdesarmaillis.ch) (délai vendredi 25.01.2019)
- ◆ Par téléphone 021 948 84 56 ou 026 921 85 00 (délai vendredi 25.01.2019)
- ◆ Le jour-même au bureau de la course de **8h à 10h**

## TARIFS

| ◆ JUSQU'AU VENDREDI 25 JANVIER 2019 | ADULTE   | ENFANT (> 16 ANS) |
|-------------------------------------|----------|-------------------|
| Inscription                         | Fr. 15.- | Fr. 5.-           |
| Location raquettes                  | Fr. 6.-  | Fr. 3.-           |
| Retour en bus                       | Fr. 12.- | Fr. 5.-           |

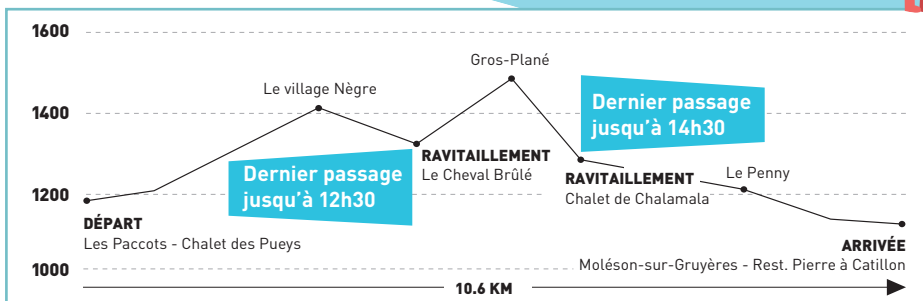
| ◆ LE JOUR DE LA COURSE | ADULTE   | ENFANT (> 16 ANS) |
|------------------------|----------|-------------------|
| Inscription            | Fr. 20.- | Fr. 7.-           |
| Location raquettes     | Fr. 8.-  | Fr. 5.-           |
| Retour en bus          | Fr. 12.- | Fr. 5.-           |

## PARKING

- ◆ Parking possible uniquement à Châtel-Saint-Denis (Z.I. Pra de Plan)
- ◆ Des bus gratuits emmèneront les participants au départ
- ◆ **Il ne sera pas possible de parquer votre véhicule près du chalet des Pueys ni aux abords de l'arrivée, à Moléson-sur-Gruyères**

## DÉPART - BUREAU DE LA COURSE

- ◆ De **8h à 10h** au Chalet des Pueys (CAS) aux Paccots



## PARCOURS

- ◆ Des Paccots (Chalet des Pueys) à Moléson-sur-Gruyères (Restaurant La Pierre à Catillon)
- ◆ 10.6 km (environ 3h de marche effective)
- ◆ Départs individuels

## RAVITAILLEMENT

- ◆ Il est recommandé d'emmener un en-cas et à boire
- ◆ Premier ravitaillement au Cheval Brûlé, solide et liquide, samaritains à disposition, **dernier passage jusqu'à 12h30**
- ◆ Deuxième ravitaillement au Chalet de Chalamala, solide et liquide, samaritains à disposition, **dernier passage jusqu'à 14h30**

## ARRIVÉE

- ◆ Restaurant La Pierre à Catillon, à Moléson-sur-Gruyères
- ◆ Chaque participant reçoit un brevet nominatif et un bol de soupe de chalet
- ◆ Tombola avec de nombreux prix

## TRANSPORT - RETOUR

- ◆ Pour le retour, plusieurs bus spéciaux seront affrétés depuis Moléson jusqu'à Châtel-Saint-Denis, dès 12h30 (selon affluence)  
Inscriptions et paiements obligatoires au départ des Paccots (non remboursable) Fr. 12.- par adulte,  
Fr. 5.- par enfant (jusqu'à 16 ans)

## SÉCURITÉ

- ◆ Des samaritains ainsi que des motos-neige seront présents sur le parcours
- ◆ En cas d'urgence, téléphone n° 144

## ÉQUIPEMENT ET CONSIGNES

- ◆ Bâtons, habits chauds et chaussures adaptées sont indispensables
- ◆ N'oubliez pas un pique-nique
- ◆ Les petits enfants portés dans des sacs dorsaux peuvent souffrir de graves lésions dues au froid, nous vous recommandons d'adapter vos loisirs à l'âge de vos enfants
- ◆ Merci de tenir vos chiens en laisse
- ◆ Préservez la nature et ne laissez pas de marques de votre passage, si ce n'est vos empreintes dans la neige

## ASSURANCES

- ◆ Chaque participant prend part au Brevet des Armaillis à ses propres risques. Chacun doit être assuré personnellement.
- ◆ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou de vol.